

Quand les « chasseurs de sectes » s'en prennent à un musée !

À Rosey, petite commune de Haute-Saône, le musée Lipsi, inauguré en 1990 sous le patronage du Ministre Jack Lang, attire plusieurs milliers de visiteurs par an. Une association loi de 1901, dirigée par Hans Jacob Beck et sa femme Gabrielle, fille cadette du sculpteur, gère cette fondation qui abrite une importante collection des œuvres de ce sculpteur de renommée internationale (1), décédé en 1986.

Grâce aux partenariats établis avec des institutions internationales, le village est devenu un centre d'activités culturelles très appréciées. Une aubaine dont se réjouissaient sans réserve les autorités locales. « Je dirais que par la personnalité de Morice Lipsi et de par sa valeur artistique, le musée s'intègre parfaitement dans le contexte européen où la culture est appelée à jouer un rôle de protagoniste dans le rapprochement des hommes et des idées. », déclarait le Sénateur Bernard Joly dans son discours d'inauguration. Carmen Friquet, Conseillère Générale du canton, s'enthousiasme pour le projet et lance un appel aux élus de la région : « Je souhaiterais que tous ensemble nous gagnions ce pari qui consiste à amener la culture, et qui plus est la culture de qualité, au coeur de nos campagnes ».

Cet enthousiasme des élus locaux laissait présager un bel avenir pour le musée en l'honneur de Morice Lipsi dans la région. C'était sans compter avec cette spécificité bien française : les Renseignements généraux et la « chasse aux sorcières », qui ne sont pas sans rappeler les heures sombres du maccarthysme qui toucha de nombreux artistes.

Depuis 1998 la MILS (Mission Interministérielle de Lutte contre les Sectes) a installé dans les départements des « Cellules de Vigilance » chargées de traquer les membres des minorités religieuses inscrites sur la liste de 172 « sectes » publiée par l'Assemblée nationale. Le travail de ces Cellules permet d'identifier les membres de minorités religieuses et de les « signaler » aux administrations locales : Préfecture, Conseil général, gendarmerie, mairie, etc La MILS, dissoute en 2002, s'est vue remplacée depuis par la MIVILUDES (Mission Interministérielle de Lutte contre les Dérives Sectaires) qui perpétue le travail des Cellules dans les départements.

Hans Jacob Beck, gérant du Musée Lipsi, et sa femme Gabrielle, pianiste, fille cadette de Morice Lipsi, pratiquent à titre privé la religion de Scientologie depuis presque 30 ans.

A l'automne 2003, ayant pris connaissance des croyances religieuses des responsables du Musée Lipsi, les Renseignements Généraux écrivent une note administrative interne. Cette note a alors atterri sur le bureau du nouveau préfet de la Haute-Saône. Le Conseil Général a également été alerté début 2004.

Depuis, les portes se ferment, les élus se dérobent, les subventions sont refusées ou annulées. Des partenariats avec la Maison de l'Economie et du Tourisme 70 (institution liée au Conseil Général) sont annulés précipitamment. Des projets piétinent. Des amitiés se refroidissent.

Souhaitant débloquer cette affaire Gabrielle et Hans Jacob Beck ont obtenu le 11 juin 2004 un rendez-vous auprès de monsieur Masurel, Préfet de Haute-Saône. En tant que représentant d'un grand sculpteur juif polonais qui, fuyant le national socialisme, trouva refuge en Charente, Hans Jacob Beck fut surpris de la réponse du représentant de l'Etat français : « La réticence des pouvoirs publics est liée au fait qu'on a découvert que vous êtes membre de la

Scientologie. La position du gouvernement explique ce genre de réticence. Vous, monsieur, vous annoncez votre appartenance sur Internet. Je l'ai eu sur mon bureau en décembre 2003. Votre page Internet est le seul élément dans l'affaire. Elle manifeste votre politique de soutien [il s'agit d'une page personnelle de Hans Jacob Beck sur Internet]. Il est exclu de verser des deniers publics dans ce cas. En France tout ce qui est secte doit être combattu. On doit les combattre du fait de mauvaises expériences. Si vous allez voir les Renseignements Généraux, ils vous diront la même chose ».

Yves Krattinger, président du Conseil Général, également rencontré, confirmera que ce sont les croyances des dirigeants du Musée qui sont mises en cause et justifient la mise à l'écart du Musée Lipsi : « Je n'ai pas d'éléments contre le musée, on ne met pas en doute la qualité de la collection LIPSI. La France est le seul état vraiment laïque, avec des petites exceptions - vous dites vous-même que vous êtes scientologue - je n'ai rien dit à personne - nos concitoyens s'inquiètent. On m'a dit faites attention à ce que vous ferez, il y a l'institution, on m'a dissuadé de visiter le musée, c'est une attitude de prudence. [...] Je ne déconseille pas aux gens de visiter. Je me réfugie dans le silence. »

Question de Gabrielle et Hans Jacob Beck : « Qu'est-ce qui va arriver maintenant ? »

Réponse de Yves Krattinger : « Rien, on ne fera rien contre vous, mais vous n'aurez pas de subvention. Que comptez-vous faire maintenant ? »

Lors de chacune de ces rencontres, aucun reproche ne sera jamais fait sur la qualité et la contribution artistique du musée dans la région.

C'est ainsi que la France pourrait perdre la collection d'un sculpteur, qui en d'autres temps, avait choisi la France comme terre d'asile.

(1) L'œuvre de Morice Lipsi

Morice Lipsi, né en Pologne en 1898, s'installe à Paris Montparnasse à La Ruche en 1912 à côté de Zadkine, Soutine, Chagall, Lipchitz, Modigliani, etc. et travaille à l'école des Beaux Arts en 1916. Dès sa première exposition à la galerie Hébrard en 1922, et à la galerie d'art contemporain en 1927, il connaît le succès. En 1941, Lipsi doit fuir le national-socialisme à Paris et trouve refuge en Charente, puis en Provence et finalement à Genève.

Dès la signature de l'armistice, il rejoint son atelier parisien. Ses sculptures deviennent de plus en plus abstraites. Il obtient des contrats pour des sculptures monumentales, entre autres pour les jeux olympiques de Tokyo en 1964 et de Grenoble en 1967. Ses œuvres sont présentes dans de nombreuses expositions et salons. La Fondation nationale des arts graphiques et plastiques lui consacre une rétrospective en 1985. Après son décès en 1986 un musée à Rosey (Haute Saône) fut dédié à son oeuvre. Il réunit le patrimoine très complet laissé par l'artiste.